

Observer l'égalité femmes-hommes dans les quartiers prioritaires de la région Centre-Val de Loire

CA Orléans Val de Loire

Département du Loiret

47 780 habitants dans les quartiers prioritaires



Préambule

Comment renforcer la prise en compte des inégalités entre les femmes et les hommes dans les quartiers de la politique de la ville ?

Vaste défi auquel la direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes (SGAR) et le réseau des déléguées départementales (DDCS/PP) veulent contribuer avec les acteurs des contrats de ville.

Aussi Villes au Carré, centre de ressources régional politique de la ville, déjà mobilisé depuis plusieurs années sur le sujet, a été sollicité dans le cadre du CPER Centre-Val de Loire 2015-2020.

La mission comporte plusieurs étapes :

- Produire de la connaissance sur les notions-clés et les ressources utiles ;
- Produire des chiffres clés récents et locaux pour préciser les situations dans chaque quartier et par contrat de ville (niveau EPCI) ;
- Organiser une journée régionale et des journées dans chaque département pour présenter les outils et ouvrir des pistes d'actions.

En partenariat avec l'Observatoire des Inégalités, le COMPAS a été sollicité pour réaliser les tableaux de bord des 53 quartiers de la région. Ils font connaître les indicateurs les plus récents et de référence, à partir des informations disponibles, en comparant chaque quartier à son EPCI, au département et à la région : le contexte démographique, la structure des ménages, l'emploi et le niveau de formation, les modes de vie ; en pourcentage et en effectif.

Ce document est la synthèse commentée des tableaux de bord par département téléchargeable sur Cosoter : [ICI](#)

Il sera accompagné d'une infographie animée pour faciliter l'appropriation des informations quantitatives.

Ces supports serviront aux journées départementales alors que les contrats de ville arrivent à mi-parcours, occasion d'actualiser les diagnostics. Souhaitons qu'ils interpellent et motivent les acteurs publics et les opérateurs à agir pour plus d'égalité dans les quartiers prioritaires et dans toute l'intercommunalité.

Note méthodologique :

L'objectif de ce portrait de quartiers prioritaires est d'observer la situation et l'évolution des inégalités femmes-hommes en se positionnant par rapport au reste de l'intercommunalité (hors quartiers prioritaires). Pour cela, un travail de correspondance et/ou d'agrégation d'Iris¹ a été réalisé afin d'observer chacun des quartiers prioritaires (QP) présent dans le contrat de ville, avec comme souci d'approcher au mieux la géographie officielle des QP. Ainsi, ce portrait présente une sélection d'indicateurs clés, déclinée par sexe, permettant de caractériser les Iris englobant les QP en termes de contexte démographique, immigration, parcours de vie et emploi-formation.

¹ Iris : Îlots Regroupés pour l'Information Statistique.

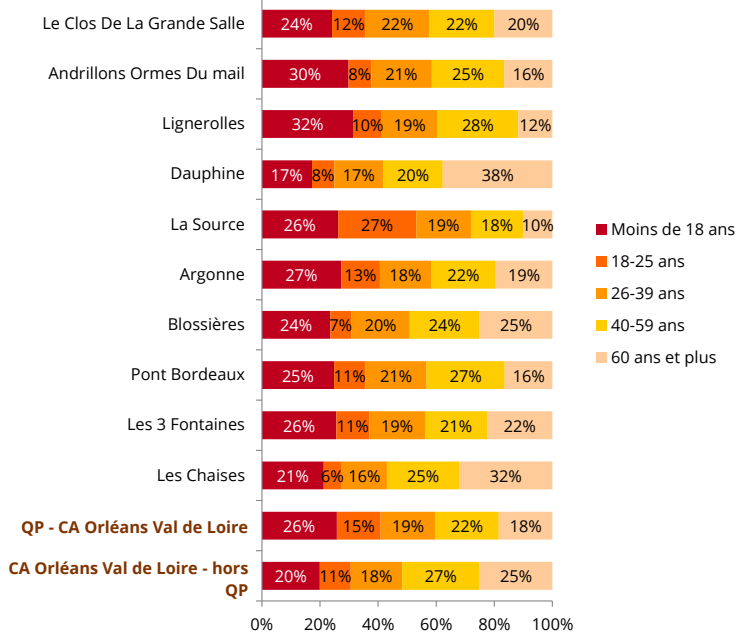
52% de la population des quartiers prioritaires de la CA Orléans Val de Loire sont des femmes en 2013, soit 24 800 personnes

47 780 habitants résident dans les Iris composant les quartiers prioritaires de la CA Orléans Val de Loire. Parmi eux, 24 800 sont des femmes, soit 52% (1 point de moins que sur l'ensemble des QP de la région Centre-Val de Loire).

Cette proportion atteint 60% dans le QP Dauphine (soit 1 280 femmes).

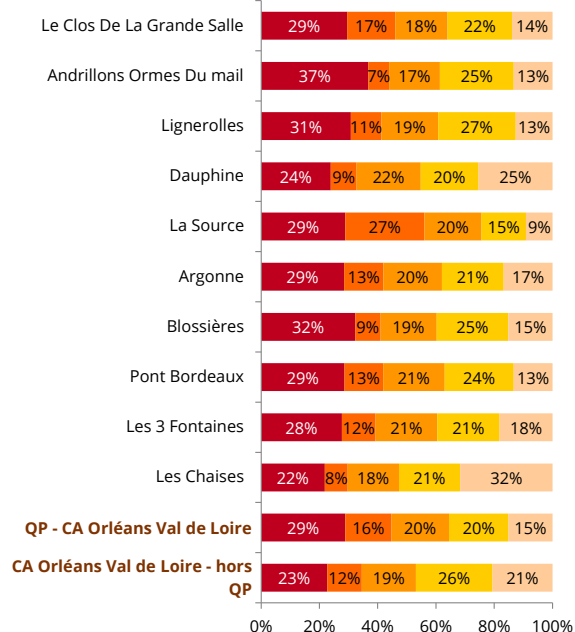
La répartition par âge des femmes

(Source : Insee, RP 2013)



La répartition par âge des hommes

(Source : Insee, RP 2013)



Tout comme les hommes, les femmes sont plus jeunes dans les quartiers prioritaires que sur le reste de l'intercommunalité :

sur 100 femmes vivant dans les QP de la CA Orléans Val de Loire, 26 sont mineures, 15 ont entre 18 et 25 ans, 19 ont entre 26 et 39 ans, 22 ont entre 40 et 59 ans et 18 ont 60 ans ou plus.

A noter toutefois, la population du QP Dauphine nettement plus âgée (38% de femmes de 60 ans et plus et 25% d'hommes) et également celle du QP Les Chaises (32% de femmes et d'hommes de 60 ans et plus).

La population féminine immigrée est plus importante dans les quartiers prioritaires

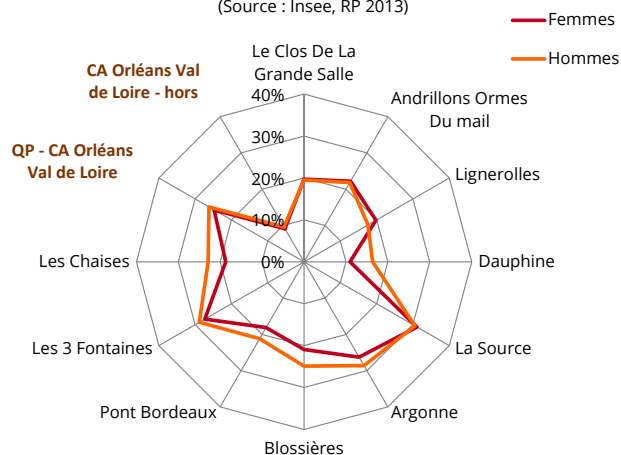
La part d'immigrés parmi l'ensemble de la population est de 25% pour les femmes des QP du contrat de ville (soit 6 150 femmes) et de 26% pour les hommes (soit 6 000 hommes).

A l'image de l'ensemble des quartiers prioritaires du Centre-Val de Loire, la part d'immigrés est nettement plus importante sur les territoires inscrits à la Politique de la ville (9% hors QP pour les femmes et 10% pour les hommes).

La part de femmes immigrées dans le QP La Source atteint 31% (soit 2 210 femmes immigrées) alors qu'elle est de 11% pour le QP Dauphine (soit 140 femmes immigrées).

La population immigrée

(Source : Insee, RP 2013)



Les femmes quittent plus tôt le foyer familial que les hommes

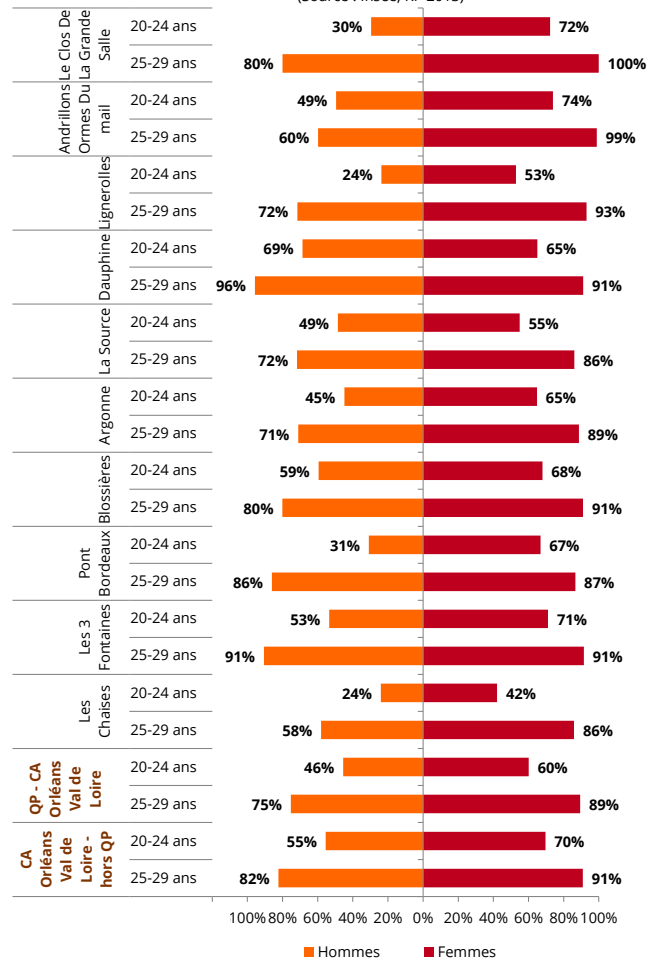
Dans les QP du contrat de ville, 60% des jeunes femmes de 20-24 ans ont quitté le foyer familial (soit 1 370 femmes) contre 46% des jeunes hommes (soit 1 030 hommes). Cet écart est identique à 25-29 ans (89%, soit 1 820 femmes contre 75%, soit 1 290 hommes).

A l'inverse de la tendance régionale, sur le reste de l'intercommunalité, les jeunes femmes de 20-24 ans ayant quitté le foyer familial sont plus nombreuses que dans les QP (70%) mais l'écart hommes-femmes est semblable (15 points). Chez les 25-29 ans, la part de jeunes femmes ayant quitté le foyer familial est légèrement plus élevée (91% contre 89% dans les QP) et l'écart avec les hommes se réduit (9 points).

Au sein des dix QP du contrat de ville, la part de femmes de 20-24 ans ayant quitté le foyer familial est supérieure à 70% dans le QP Les 3 Fontaines (soit 125 femmes), Le Clos De La Grande Salle (soit 50 femmes) et Andrillons Ormes Du mail (soit 60 femmes). A l'inverse, dans le QP Les Chaises, seules 42% des femmes de 20-24 ans ont quitté le foyer familial (soit 20 jeunes femmes).

Les jeunes de 20-29 ans ne vivant plus chez leurs parents

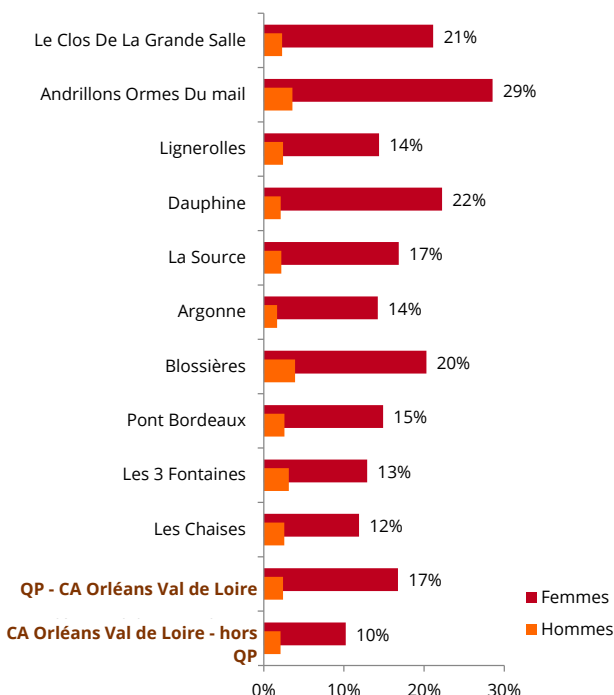
(Source : Insee, RP 2013)



La monoparentalité féminine est fortement représentée dans les quartiers prioritaires

Les familles monoparentales de 20-59 ans

(Source : Insee, RP 2013)



Parmi l'ensemble des femmes de 20-59 ans des QP de la CA Orléans Val de Loire, une sur six est monoparent (soit 2 140 femmes) contre 2% pour les hommes (soit 280 hommes).

L'écart hommes-femmes est plus important dans les QP que sur le reste de l'intercommunalité : 15 points contre 8 points. La monoparentalité est donc plus féminine dans les QP qu'hors QP.

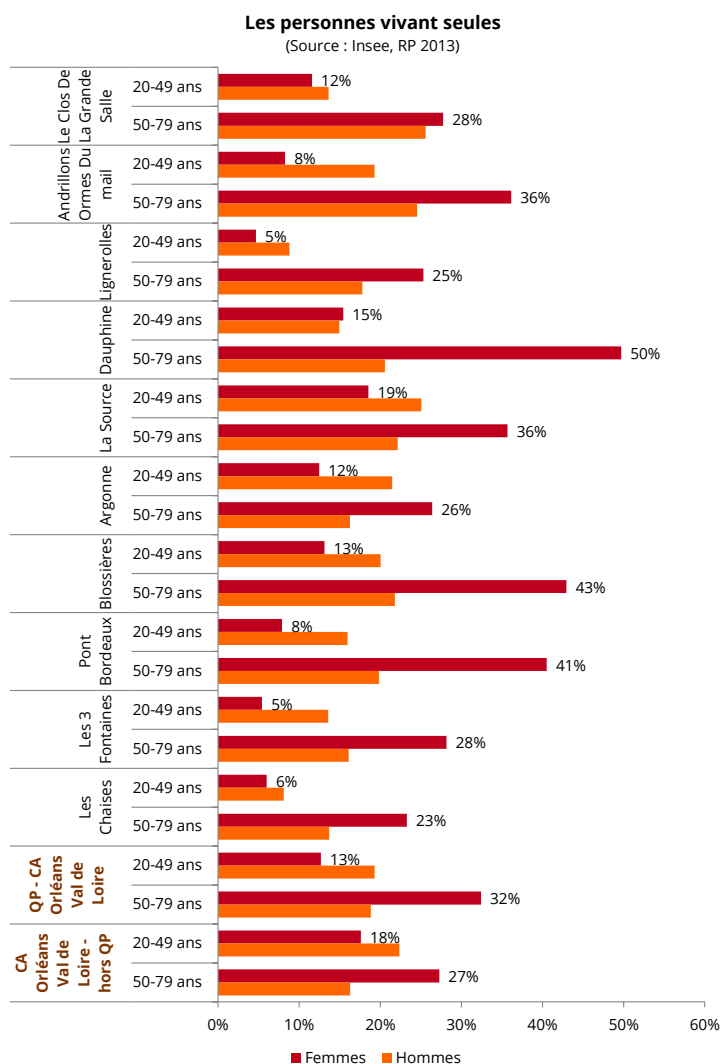
La part de femmes de 20-59 ans monoparents atteint 29% dans le QP Andrillons Ormes Du mail (soit 210 femmes). A l'opposé, le QP Les Chaises compte 12% des femmes de 20-59 ans monoparents (soit 80 femmes).

Un isolement résidentiel plus important chez les femmes dans les quartiers prioritaires après 50 ans

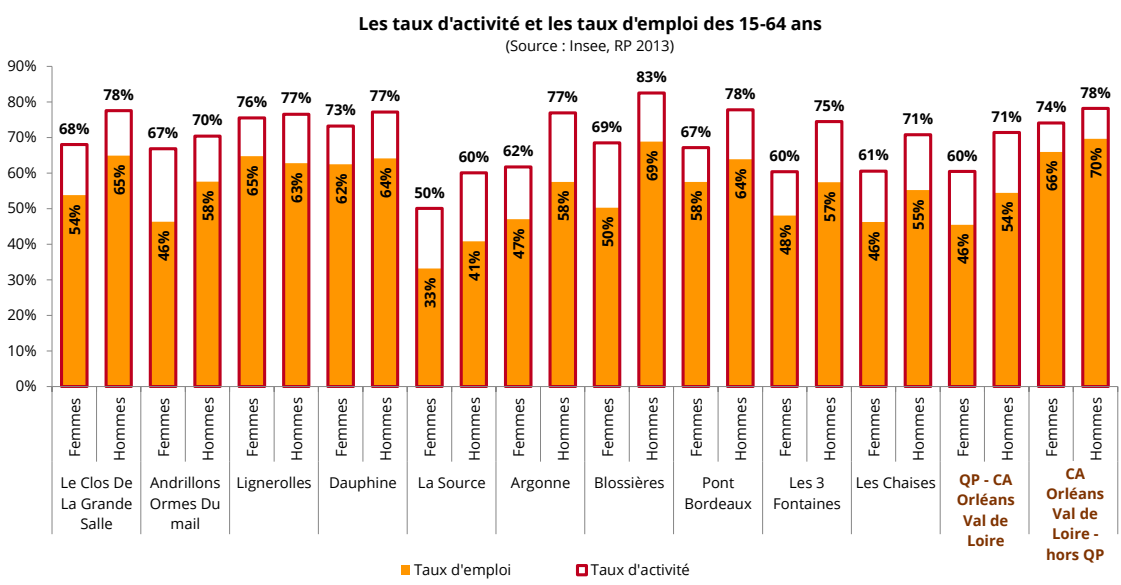
Avant 50 ans, la part d'hommes seuls est plus importante, après 50 ans, cela s'inverse. Dans les QP du contrat de ville, la part de personnes de 20-49 ans vivant seules est de 19% pour les hommes (1 860 hommes) contre 13% pour les femmes (1 280 femmes) alors que pour les 50-79 ans elle est de 32% pour les femmes (2 000 femmes) contre 19% pour les hommes (940 hommes).

Sur le reste de l'intercommunalité, avant 50 ans, à l'inverse de la tendance régionale, les parts de personnes seules sont plus élevées, aussi bien pour les femmes que pour les hommes. En revanche, après 50 ans, elles sont moins élevées (à l'instar de la région).

Au sein des dix QP de la CA Orléans Val de Loire, la part de femmes de 20-49 ans vivant seules atteint 19% dans le QP La Source (soit 600 femmes) contre 5% dans les QP Lignerolles (soit 25 femmes) et Les 3 Fontaines (soit 50 femmes). En ce qui concerne les femmes de 50-79 ans, la moitié d'entre elles vivent seules dans le QP Dauphine (soit 215 femmes) contre 23% dans le QP Les Chaises (soit 150 femmes). Ajoutés à la forte proportion dans les QP de femmes en situation de monoparentalité, les ménages avec une seule adulte sont très nombreux dans ces quartiers ; facteur de risque important en termes de précarité.



Un taux d'activité et d'emploi féminin faible dans les quartiers prioritaires



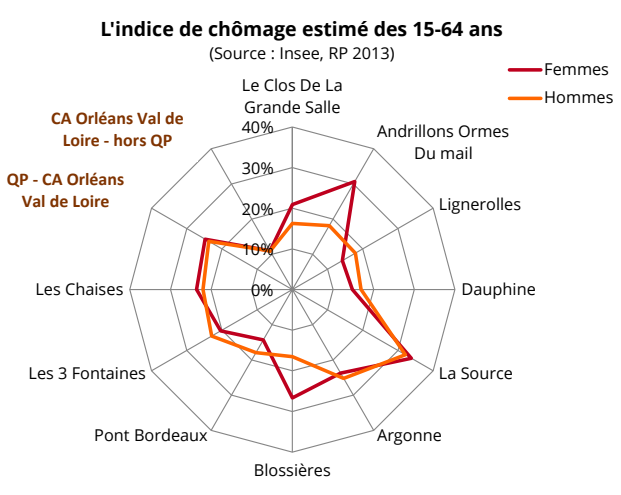
Au sein des QP de la CA Orléans Val de Loire, le taux d'activité des femmes de 15-64 ans est de 60% (soit 9 625 femmes actives) **contre 71% pour les hommes** (soit 10 530 hommes actifs). Les taux d'activité masculins et féminins sont plus faibles dans les QP, **l'écart du taux d'activité masculin avec le reste de l'intercommunalité est de 7 points contre 14 points pour le taux d'activité féminin.** Le taux d'activité féminin atteint 76% dans le QP Lignerolles et 73% dans le QP Dauphine contre seulement 50% dans le QP La Source.

Concernant le taux d'emploi, il est de 46% pour les femmes de 15-64 ans (7 240 femmes en emploi) **contre 54% pour les hommes** (8 030 hommes en emploi). A nouveau, les taux d'emploi masculins et féminins sont plus faibles dans les QP mais l'écart avec le reste de l'intercommunalité se réduit légèrement : 6 points pour le taux d'emploi masculin et 10 points pour le taux d'emploi féminin. Conjugués à la forte proportion dans les QP de femmes isolées, ces plus faibles taux d'emploi dans les QP augmentent les risques de précarité.

Note méthodologique :
Le **taux d'activité** rapporte la population active (personnes en emploi ou au chômage) à l'ensemble de la population.

Le **taux d'emploi** rapporte la population en emploi à l'ensemble de la population.

Les femmes actives des quartiers prioritaires se déclarent un peu plus au chômage que les hommes



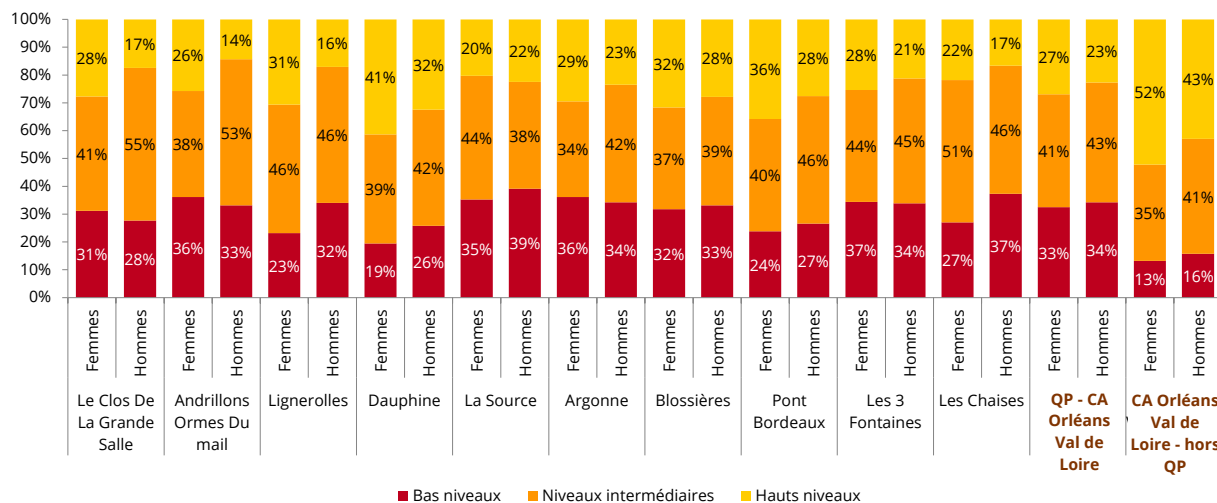
Dans les QP du contrat de ville, l'indice de chômage estimé des femmes est légèrement plus élevé que celui des hommes : 25% pour les femmes (soit 2 390 femmes) **et 24% pour les hommes** (soit 2 500 hommes). A l'image de la tendance régionale, **que ce soit pour les hommes ou les femmes, l'indice de chômage estimé est nettement plus fort dans les QP qu'hors QP (11%).** L'indice de chômage estimé des femmes atteint 34% dans le QP La Source (soit 845 femmes).

Note méthodologique :
L'**indice de chômage estimé** rapporte la population se déclarant au chômage au recensement à la population active (personnes en emploi ou au chômage).

Les femmes des quartiers prioritaires plus diplômées que les hommes

Les niveaux de formation des 15-39 ans non scolarisés

(Source : Insee, RP 2013)



Les jeunes femmes de moins de 40 ans sont plus diplômées que les jeunes hommes, y compris dans les quartiers prioritaires. En effet, **dans les QP de la CA Orléans Val de Loire, 27% des femmes de 15-39 ans non scolarisées ont un haut niveau de formation** (soit 1 650 femmes) **contre 23% des hommes** (soit 1 350 hommes). De même, sur le reste de l'intercommunalité, l'écart femmes-hommes est de 9 points (52% de femmes avec Bac+2 ou plus contre 43% pour les hommes).

Le QP La Source se démarque des autres QP car c'est le seul où la part d'hommes de 15-39 ans non scolarisés ayant un haut niveau de formation est supérieure à celle des femmes : 22% contre 20%.

Pour autant, bien que plus diplômées dans les QP, les femmes sont moins fréquemment en emploi que les hommes.

Note méthodologique :

Le calcul des niveaux de formation se réalise sur la population des 15-39 ans ayant achevé leur scolarisation.

Les bas niveaux de formation regroupent les sans diplômes, les Certificat d'études primaires, le BEPC et le brevet national des collèges.

Les niveaux de formation intermédiaires regroupent les CAP-BEP et le baccalauréat (général, technologique et professionnel).

Les hauts niveaux de formation regroupent les Bac+2 et plus et les diplômés d'études supérieures.



Villes au Carré est depuis 2007 un outil d'ingénierie mutualisé au service des élus, des professionnels des collectivités et de l'État, de leurs partenaires publics ou privés, des associations en région Centre-Val de Loire. Sa mission est de faciliter la conduite des politiques de cohésion urbaine et sociale, dans la réalité des territoires, de leurs atouts et de leurs contraintes.

Il accompagne plus particulièrement un réseau engagé dans les contrats de ville et un réseau de villes petites et moyennes.

Centre de ressources, d'expertises, de formation et réseau d'échanges, Villes au Carré soutient la montée en compétences et la prise de recul des acteurs de la politique de la ville et des territoires.

Contact : villesaucarre@villesaucarre.org - 02 47 61 11 85



Le Centre d'observation et de mesure des politiques d'action sociale (Compas) est spécialisé dans l'observation sociale territoriale au service de l'aide à la décision. Il intervient auprès des collectivités pour une meilleure compréhension, par les professionnels des collectivités et leurs élus, des réalités sociales actuelles et à venir. Le Compas accompagne pour cela à l'élaboration de préconisations pour la mise en place de projets de territoires adaptés aux besoins des populations. A l'aide d'une méthodologie éprouvée (construction d'indicateurs permettant de mesurer l'usage du droit commun, mise à jour de diagnostics à mi-parcours du contrat de ville, mise en place de groupes d'analyse partagée,...), le Compas peut vous proposer un dispositif d'observation pérenne de la cohésion sociale et urbaine de vos quartiers.

Contact : contact@compas-tis.com - 02 51 80 69 80 - www.lecompas.fr